

Mentionnez tous les titulaires du contrat
(voir « titulaires » sur contrat ou factures)

Claude et Dominique DUPONT
1, rue des acacias
31000 TOULOUSE

À le .. / .. / ..

Monsieur le représentant légal
SOCIÉTÉ ANONYME ENEDIS
34 place des Corolles
92400 COURBEVOIE

Objet : Refus du compteur connecté dit « Linky » et de l'ajout de nouveaux CPL

LETTRE RECOMMANDÉE AVEC AVIS DE RÉCEPTION – MISE EN DEMEURE

Monsieur le représentant légal,

La société ENEDIS entend imposer un compteur connecté « Linky », ainsi que l'ajout de nouveaux courants porteurs en ligne (nouveaux CPL) à l'ensemble de ses cocontractants malgré une situation de monopole évidente.

Toutefois, dans le cas présent, **aucun consentement n'a été recueilli.**

Au besoin, **il vous est ici notifié le refus le plus ferme**, y compris dans l'hypothèse où vous tenteriez de passer outre la liberté de choix du consommateur, notamment :

- par la mise en œuvre de pratiques commerciales déloyales (art. L.121-1 et suivants du Code de la consommation) ;
- par le recours à d'éventuelles clauses abusives (art. L.212-1 et suivants du Code de la consommation) ;
- par une exécution forcée sans aucun fondement juridique.

Il vous est additionnellement opposé, entre autres, les droits constitutionnels suivants :

- le droit à la vie privée (art. 2 de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen) ;
- le droit à la santé (décision du Conseil constitutionnel n°90-283 DC, 8 janv. 1991)

Selon votre situation personnelle, indiquez éventuellement :

En outre, étant particulièrement sensible aux champs électromagnétiques (certificat médical en pièce-jointe), j'ajoute que votre projet me cause un dommage physique et moral spécifique.

Par conséquent, il vous est demandé, sous quinzaine, la conservation et au besoin la remise en état d'une électricité sans nouveaux CPL ni mise en service d'un compteur connecté « Linky » ainsi qu'une proposition d'indemnisation des préjudices déjà subis.

Vous devez considérer la présente comme la **mise en demeure la plus ferme**, avec toutes les conséquences que la loi et la jurisprudence attachent à ce type d'acte. La présente lettre réserve également toute voie de droit dont la saisine d'une juridiction en mesure de sanctionner de telles pratiques commerciales.

Veillez agréer l'expression de **mes/nos** salutations distinguées,

.....
Signature de tous les titulaires du contrat de fourniture d'électricité